

**Vœu déposé par Carine Petit, Catherine Chevalier, Florentin Letissier et les élus de la majorité municipale
relatif à la privatisation du ménage dans les bibliothèques**

Considérant que l'exécutif municipal veut externaliser le service du ménage, effectué actuellement par des agents municipaux dans des bibliothèques de la Ville ;

Considérant que dix-sept bibliothèques sont concernées par ce changement, dont la bibliothèque Aimé Césaire dans le 14^e ;

Considérant que cette décision a été prise sans que le dialogue social n'aille jusqu'au bout, notamment au sein du CHSCT de la DAC ;

Considérant que les bibliothèques sont inscrites à l'inventaire des équipements de proximité géré par les mairies d'arrondissement ; Considérant qu'à ce titre, les maires d'arrondissement, ordonnateur des dépenses de l'Etat Spécial d'Arrondissement, n'ont pas été informés, ni consultés ;

Considérant la mise en place du label QualiParis et que la propreté et le confort, sont partis intégrantes de ce label ; Considérant que la privatisation va à son encontre ;

Considérant que dans les bibliothèques où le ménage est externalisé, les agents sont très maltraités, mal équipés et surtout trop peu nombreux. Ils doivent intervenir vite et sur plusieurs sites ;

Considérant que les économies budgétaires priment encore sur le service public rendu aux usagers, puisqu'il est détérioré au lieu d'être amélioré ;

Considérant que derrière le service public, ce sont des femmes et des hommes qui sont concernés ; et que privatisation va souvent avec réduction des effectifs (par exemple avec le non remplacement en cas de départ à la retraite) ;

Considérant que depuis le début de la mandature de nombreux conflits sont intervenus avec différentes sociétés de nettoyage comme OMS ou TFN qui nous ont fait découvrir leurs pratiques d'un autre âge ;

Considérant qu'une ville comme Paris doit promouvoir le respect des salariés et du code du travail et doit garantir l'emploi public.

Sur proposition de Carine Petit, Catherine Chevalier Florentin Letissier et les élus de la majorité municipale, le Conseil d'arrondissement du 14^e émet le vœu que :

- **La Ville de Paris revienne sur sa décision d'externalisation de la fonction de nettoyage au sein des bibliothèques de la Ville ;**
- **Le service du ménage dans les bibliothèques soit assuré par des agents municipaux, assurant la qualité du service rendu ;**
- **Le Maintien d'un vrai service public de nettoyage des équipements adapté aux besoins de tous les services de la Ville en lien avec les Mairies d'arrondissement chargé de l'entretien des équipements de proximité**